SECTION F.O.-DGFIP 37
DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/

Compte Rendu du Comité Technique Local du 13 juin 2017

Ordre du jour :
1 – Approbation du procès-verbal des réunions des 8 avril 2016, 9 juin 2016, 6 janvier 2017 et 30 janvier 2017 (pour avis)
2 – Projet d'arrêté relatif aux services chargés de la publicité foncière et aux services chargés de l'enregistrement (pour avis)
3 - la réorganisation des services chargés des missions domaniales et de la politique immobilière de l'État (pour avis)
4 – Bilan de la formation professionnelle au titre de l'année 2016 (pour information);
5 – Présentation du DUERP 2016 et du PAP 2017 (pour information);
6 – Bilan du tableau de veille sociale (pour information)
7 – restitution du baromètre social et au plan d'action élaboré en conséquence (pour information)
8 – Questions diverses, dont modalités d'indemnisation des frais de déplacement (pour information).

==========

1 – approbation des PV des CTL des :
- 8 avril 2016 : approuvé par la CFDT qui siégeait seule
- 9 juin 2016 : adopté à l'unanimité
- 6 janvier 2017 : adopté par FO, CGT et CFDT. SOLIDAIRES ne siégeait pas à ce CTL
- 30 janvier 2017 adopté à l'unanimité.

2 – Il est prévu qu'un arrêté soit pris pour désigner un comptable, compétent pour assurer le recouvrement de certaines créances patrimoniales. Pour notre département, il s'agira du comptable du SIE de Tours Nord-ouest.
Le Président rappelle que seul l'Enregistrement est transféré au SPFE (Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement) avec les emplois correspondants. Les emplois nécessaires au recouvrement sont maintenus au SIE.
Les professionnels seront informés via une lettre spécifique et par un message dans le journal technique du SPF.

Vote : contre : CGT abstention : **F.O.-DGFiP 37**, CFDT, SOLIDAIRES

3 – Le remplacement du Service France Domaine par la Direction Immobilière de l'Etat (DIE) et le rehaussement des seuils de consultation, depuis le 1er janvier 2017, ont induit la réorganisation des services chargés des missions domaniales : suppression de 42 services départementaux, les 59 autres changent de dénomination et de compétence géographique.

Dans le 37 le service devient aussi compétent pour le département 36 et se présente de la manière suivante :
– Service Local du Domaine (SDL) chargé des actes de gestion courante, sera composé d'un emploi A et un emploi B. Le SDL sera appuyé par le pôle de gestion domaniale de la région Centre Val de Loire et du département du Loiret (5 emplois) auquel il confiera les dossiers les plus complexes)
– Pôle d'Évaluation Domaniale (PED) : 1 cadre A+ et 5 cadres A. Un cadre C sera affecté pour assurer le secrétariat.

F.O.-DGFiP 37 indique qu'une fois de plus on supprime des services de proximité et on transfère une partie des charges de travail vers les collectivités qui doivent se doter d'une application informatique leur permettant d'assurer elle-mêmes un certain nombre d'évaluations.

La Direction est favorable à l'attribution de « portefeuilles » territoriaux à chaque évaluateur.
Les évaluateurs seront équipés de nouveaux ordinateurs.
Le Président précise qu'il conviendra de rationaliser leurs déplacements, et d'envisager l'utilisation des véhicules de service disponibles.
Une prochaine réunion de travail est prévue le 27 juin 2017 avec l'ensemble des agents du service.

Vote : contre : **F.O.-DGFiP 37**, CGT abstention : CFDT, SOLIDAIRES

4 – Un plan national de formation complémentaire sera connu en juillet 2017 et sera décliné localement en septembre 2017.
La Direction indique que toutes les demandes de formation sont traitées, quel que soit leur délai de réalisation
GASEL 2 est un outil interactif qui permet au chef de service de saisir les demandes et de suivre leurs évolutions.
Deux nouveaux outils ont été créés :
– OCAPI (Outil de Création et d'Accompagnement des Passeports Individualisés) : interactif entre le service local de formation, le chef de service, et l'agent ;
– VESPA (Valorisation et Exploitation des Synthèses et des questionnaires Professionnel Associé) : interactif entre les animateurs, formateurs et l'ENFIP.
En Indre et Loire, il y a un vivier de 91 formateurs qui interviennent localement, en région, en inter-région ou nationalement.

5 – Les principaux risques recensés en 2016 concernent principalement les risques psycho-sociaux qui incluent les exigences de travail, la quantité de travail, la pression temporelle.
Les risques liés aux équipements de travail représentent la 2ème catégorie des risques professionnels (écran d'ordinateur, par exemple).
Il en découle l'élaboration du PAP 2017 (Programme Annuel de Prévention) qui comprend 43 lignes d'action correctrices ou préventives pour diminuer les risques énoncés ci-dessus.

6 – Il ressort de l'analyse du Tableau de Veille Sociale d'Indre et Loire que les travaux d'aménagement et de restructuration des services ont fortement impacté les conditions de vie au travail des agents ainsi que les sous-effectifs, plus particulièrement pour les sites de Chinon et Loches.
Le CDFIP de Tours et la Trésorerie de Tours Banlieue Sud et Amendes concentrent l'essentiel de l'accueil de publics difficiles.
Le suivi de la situation individuelle des agents en difficulté est assuré par une cellule dédiée associant les acteurs de la RH, des services de prévention et de l'action sociale.

7 – Les agents[1] du département ont une représentation de leur environnement professionnel et de leurs conditions d'exercice des métiers proche de l'ensemble des agents de la DGFiP.
Les réponses montrent une insatisfaction grandissante en ce qui concerne l'appréciation de l'évolution de la DGFiP, le climat social à la DGFiP voire à la DDFiP. Le rythme du changement est également défavorablement perçu par les agents du département, qui le trouvent trop soutenu.

8 – Les questions diverses n'ont pas été abordées, faute de temps. Elles seront évoquées lors du CTL du 29 juin 2017 après-midi.

Fin de la séance à 13h10.

Vos élus **F.O.-DGFiP 37** en CTL : Sylvie AKHBARI, Gilles LAVERGNE